

Atelier « Les habitants se mobilisent pour la place Voltaire »

Quatrième réunion: Vendredi 12 mai 2017

Un groupe de citoyens souhaite l'implantation d'un espace de vie sociale à proximité de la place Voltaire pour venir en aide aux familles en difficulté et aux jeunes. C'est autour de ce projet qu'une vingtaine d'habitants du quartier se sont réunis en présence de:

- Mme Bozena Wojciechowski, adjointe au maire en charge de l'Habitat, de la Démocratie et de la Lutte contre toutes les discriminations
- M. Medhi Mokrani, adjoint au maire en charge de la Jeunesse et de la Politique sociale et solidaire
- Mme Fabienne Oudart, conseillère municipale
- M. Saïd Hefad, conseiller municipal

• Données chiffrées sur la population du quartier Voltaire

Afin d'accompagner les citoyens dans l'écriture d'un projet social adapté aux besoins du quartier, Sandra Vergnaud, chargée de l'Observatoire des familles à la Ville d'Ivry sur Seine, est venue présenter le portrait socio-démographique du centre-ville. Pour les présents, le « quartier Centre-ville Voltaire » comprends les IRIS « Centre-Ville Nord », « Centre-ville Sud » et « Centre-ville Est », sur lesquels il ressort:

- Une part importante de moins de 20 ans (29% de la population totale dans le l'IRIS Centre-ville Sud contre 23% à l'échelle de la ville)
- Une part importante de familles nombreuses (plus de trois enfants) et de familles monoparentales (plus d'une famille sur deux dans l'IRIS Centre-ville Est)
- Une part importante de jeunes retraités.

Les chiffres présentés sont en partie des données INSEE de 2013. Deux habitants soulignent que la situation a dû beaucoup se dégrader depuis 2013, puisqu'à l'époque il y avait Cap Jeunes dans le Centre-ville. Mme Vergnaud précise que statistiquement la présence de structures d'animation et d'accompagnement social ne change pas le profil socio-démographique d'une population.

• Quels dispositifs existants pour répondre aux besoins sociaux du quartier ?

La prochaine étape doit maintenant être de lister les actions déjà en place dans le Centre-Ville, pour voir comment les mettre en valeur afin que tous ceux qui en ont besoin puissent en bénéficier et de créer des actions complémentaires si cela s'avère nécessaire. Les domaines cités en priorité sont les cours de Français pour adultes, l'aide aux devoirs et les actions jeunesse. Pour la prochaine réunion, l'administration devra présenter cet état des lieux.

Un habitant intervient alors pour souligner que plutôt que de développer des actions d'aide social tout de suite, le groupe de citoyens réuni ce soir devrait se concentrer dans un premier temps sur l'objectif de rendre une vie festive à la place, pour que les personnes en difficulté puissent se faire connaître et être orientées vers les dispositifs municipaux existants. Pour animer la vie de quartier, l'outil à récupérer en priorité est la salle Voltaire. Les représentants de l'amicale CNL soulignent qu'avant que la salle ne devienne municipale, elle était gérée par les riverains, qui décidaient ensemble de son utilisation lors de réunions régulières pendant lesquelles les personnes désirant utiliser la salle devaient se manifester.

Plusieurs habitants haussent alors le ton pour exiger de « récupérer le monopole » de la salle Voltaire. L'une d'entre eux indique qu'il faut laisser la salle Voltaire disponible pour ses riverains au cas où ils aient besoin de s'y réunir. Pour qu'une vie démocratique puisse s'épanouir dans le quartier, cette marge de vide est indispensable.

• Le rôle de la salle Voltaire dans notre projet et dans la ville

M. Mokrani propose de ne pas se concentrer uniquement sur la salle Voltaire: la médiathèque, également située sur la place, pourrait accueillir des temps d'aide aux devoirs ou autres actions d'accompagnement social. Il indique également le Point Information Jeunesse, situé dans le centre-ville, au 3-5 rue Raspail, et qui pourtant accueille peu de jeunes du centre-ville mais plutôt des jeunes du reste d'Ivry. Il y a là-bas une salle avec des ordinateurs qui pourrait être utilisée par le groupe de ce soir pour développer leurs projets. Il propose également que le service Action sociale de la Mairie tienne une permanence d'accès aux droits dans la salle Voltaire à partir de septembre pour aider les personnes qui en ont besoin à faire leurs demandes de logement, d'aide sociale, etc.

Au sujet de la salle Voltaire, il indique que lors de la prochaine réunion, nous regarderons ensemble quand la salle est occupée et par qui. Il propose de procéder en trois temps:

- d'ici à l'été, réserver deux créneaux par semaine dans la salle Voltaire pour les riverains
- pendant l'été, aller progressivement vers une occupation plus importante
- à la rentrée de septembre, aller vers une gestion de la salle Voltaire par les habitants, les activités associatives existantes devant perdurer si elles le désirent: l'AMAP les mardis soirs et le Hublot les vendredis soirs.

Bozena Wojciechowski souligne que la salle Voltaire a une utilité qui dépasse celle de la vie de quartier car elle est belle, grande, identifiée dans tout Ivry. Des associations qui ne sont pas forcément du centre-ville peuvent avoir besoin de s'y réunir également, mais il ne faut que cela se fasse aux dépens des riverains. Il est donc nécessaire de trouver un entre-deux.

• Un projet qui n'avance pas ?

Certains habitants trouvent que d'une réunion à l'autre, on tourne en rond: est-ce que oui ou non la ville va ouvrir un centre social près de la place Voltaire ?! Ils déclarent qu'ils ne viendront plus aux réunions si elles continuent ainsi. On constate d'ailleurs qu'une partie des personnes présentes aux réunions précédentes n'ont pas souhaité entrer dans la salle ce soir, et restent à discuter devant la porte.

Bozena Wojciechowski indique que ce n'est pas la ville qui décide qu'un lieu devient un centre social: cet agrément est donné par la CAF, ainsi que les financements qui vont avec. Elle se déclare prête à rencontrer les habitants porteurs du projet avec des agents du service de la Vie des Quartiers, qui gère les maisons de quartier agréées centre social pour la Ville, afin de leur indiquer quelles démarches doivent être faites pour ouvrir un centre social.

Quelques habitants demandent à ce que la Ville achète l'ancien local de Pôle Emploi pour y implanter le centre social/ espace de vie social de Voltaire. Mehdi Mokrani indique que cela coûterait 500 000€ et ne pourra donc pas être envisagé avant que les habitants mobilisés présentent un projet très sérieux.

La prochaine réunion est fixée pour le mercredi 31 mai à 18h30 en salle Voltaire. Elle devra permettre:

- de consulter le planning d'occupation de la salle Voltaire

- de consulter un état des lieux des salles disponibles dans tout le centre-ville
- de consulter un état des lieux des actions menées dans le centre-ville, en particulier en termes d'aide aux devoirs, de cours de Français, de politique jeunesse et d'aide à la recherche d'emploi
- d'élaborer ensemble un questionnaire à faire passer aux habitants du centre-ville pour connaître leurs besoins.

La réunion du 31 mai a dû être annulée ; un groupe d'habitants contribuant au projet rencontrant le M. Le Maire le 1^e juin. **La prochaine réunion est donc fixée pour le jeudi 15 juin, à 18h30 à L'Espace Gérard Philipe** (dans le Centre Jeanne Hachette, du côté de la Mairie). A l'ordre du jour de cette réunion :

- constitution d'un comité de pilotage du projet d'espace de proximité réunissant élus et habitants
- préparation d'une première initiative festive dans le quartier

Entre temps, pour toute question vous pouvez contacter la référente du quartier centre-ville, Alice Groux, au 01 43 90 40 97 ou par mail : agroux@ivry94.fr